

## Lieux de soins dans le secteur

### - Votre médecin traitant

#### - **Maison médicale de garde : Maison médicale de Champvert**

173 avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon

Tél : 04 72 33 00 33

Pour Tassin la Demi-Lune et Francheville.

En consultant les pages jaunes, vous trouverez l'ensemble des coordonnées des psychiatres, pédopsychiatres et psychologues exerçant en libéral.

#### - **Centre Médico-Psychologique pour Adultes**

CMP - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

Hôpital de jour de Tassin la Demi-Lune

Centre Lucien Bonnafé

3 avenue du Général Brosset 69160 Tassin la Demi-Lune

Tél. : 04 72 59 13 70

#### - **Centre Médico-Psychologique pour Enfants et adolescents**

CMP Craponne

45 avenue Edouard Millaud 69290 Craponne

Tél. : 04 78 44 61 23

CMP-CATTP de Tassin

119 bis avenue Charles de Gaulle 69160 Tassin la Demi-Lune

Tél. : 04 78 34 66 80

#### - **Centre Hospitalier Saint-Jean-de-Dieu**

290 Route de Vienne 69373 Lyon

Tél : 04 37 90 10 10

#### **Dans l'urgence, s'adresser :**

Au SAMU : 15.

Aux services d'urgences des centres hospitaliers :

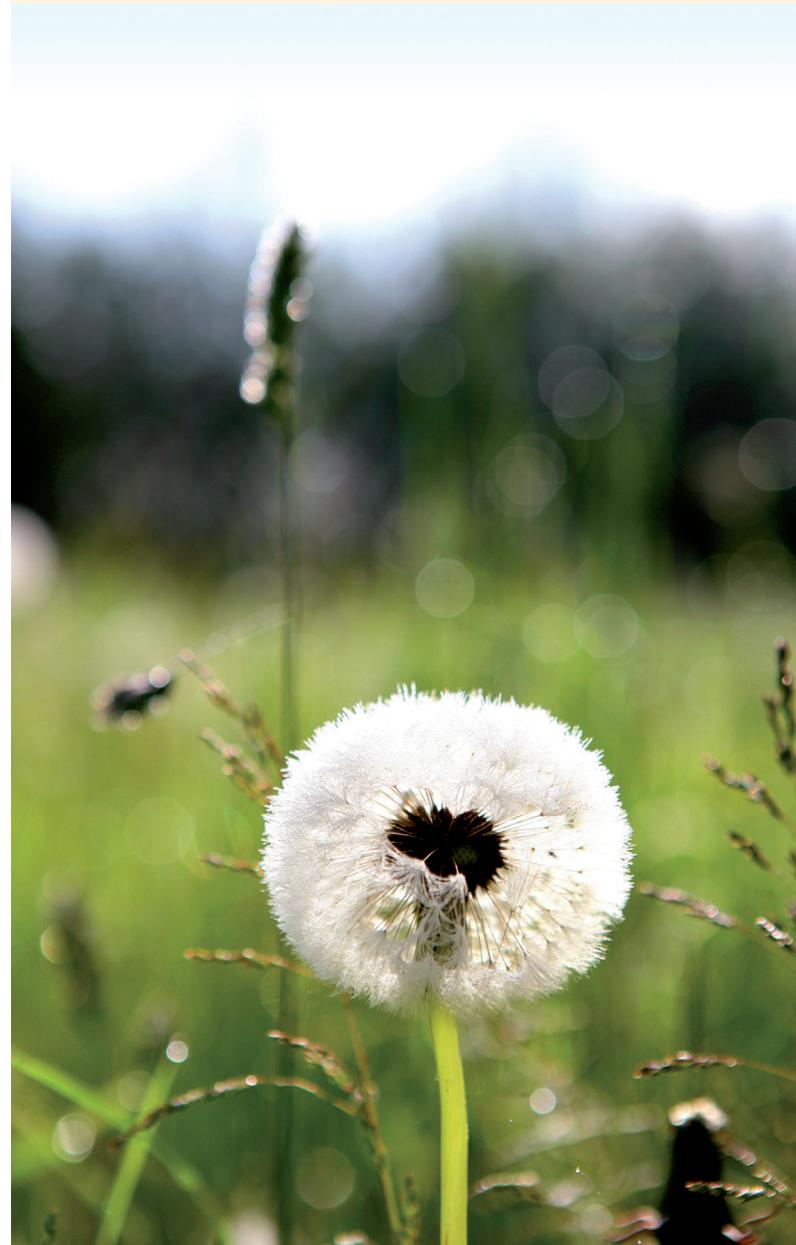
Centre hospitalier Lyon Sud : 0 820 082 069,

Hôpital Edouard Herriot : 0 820 082 069,

Centre hospitalier Saint-Joseph / Saint-Luc : 04 78 61 81 81.

# conseil local de santé mentale

Craponne  
Francheville  
Tassin la Demi-Lune



*«la santé est pleine jouissance du bien-être social, mental et physique et pas seulement absence de maladies ou de déficiences» OMS*

## **Le Conseil Local de Santé Mentale de Craponne-Francheville-Tassin la Demi-Lune : Qu'est-ce que c'est ?**

Le CLSM est une instance de concertation entre les trois communes partenaires autour des problématiques de santé mentale.

**Pour une approche transversale de la santé mentale autour des champs du politique, du social et du soin et l'organisation d'un travail partenarial territorialisé :**

Il a été créé en décembre 2007 par les élus des trois communes ainsi que des responsables du secteur psychiatrique. Il s'appuie sur le dernier plan santé mentale de 2005 / 2009 qui préconise la mise en œuvre du «développement des réseaux en santé mentale» en incitant la participation de «tous les partenaires impliqués».

L'objectif est de permettre l'émergence de politiques de santé mentale et de tendre vers une culture commune de la santé mentale sur les territoires. Le CLSM doit permettre la connaissance ou la reconnaissance des professionnels travaillant dans le champ de la santé mentale. Il est un lieu d'information, d'échanges, de mise en œuvre d'actions partenariales, d'optimisation de l'existant et de développement d'autres dispositifs. Les conseils locaux de santé mentale s'organisent autour d'instances plénières et de comités de pilotage alimentés par des groupes de travail mis en place à partir de priorités communes.

**Pour vous aider à vous orienter dans le secteur  
Craponne / Francheville / Tassin la Demi-Lune :**

Les Centres Communaux d'Action Sociale :

### **CCAS de Craponne**

1 Place Charles de Gaulle 69290 Craponne (mêmes locaux que la Mairie)  
Tél. : 04 78 57 82 81  
Lundi, mardi et jeudi : 8h30/12h15 - 13h30/17h30  
Mercredi : 8h30/12h15  
Vendredi : 8h30/12h15 - 13h30/16h30

### **CCAS de Francheville**

3 B rue de la Poste 69340 Francheville  
Tél. : 04 78 59 65 13 / Fax : 04 78 59 36 88  
Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 - 13h45/17h - Fermeture à 18h le lundi

### **CCAS de Tassin la Demi-Lune**

35 avenue de Lauterbourg 69160 Tassin la Demi-Lune  
Tél. : 04 72 59 22 30  
Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h

### **La Maison du Département du Rhône de Tassin la Demi-Lune (pour Tassin et Francheville)**

119-121 avenue Charles de Gaulle 69160 Tassin la Demi-Lune  
Tél. : 04 78 34 26 96  
5 rue de La Poste 69340 Francheville

### **La Maison du Département du Rhône de Vaugneray (pour Craponne)**

1 Le Boulevard 69670 Vaugneray  
Tél. : 04 78 45 78 20

### **Autres partenaires du CLSM, lieux ressources sur le territoire :**

la Mission Locale des Monts d'Or et Monts du Lyonnais,  
l'association les «Amis de Jeudi-Dimanche» (AJD),  
le Centre social de l'Orangerie et son Centre de Planification  
et d'Education Familiale,  
le Centre social Michel Pache,  
les associations d'usagers (UNAFAM, ADAPEI, SESAME Autismes...),  
le SIPAG,  
etc.